

U.S. PONTETIENNE AMICALE CYCLOTOURISME

Parcours du Brevet des **100 bornes** le **05 avril 2025**

Départ / Arrivée : **1, AV Pierre de COUBERTIN 84130 LE PONTET**

ROUTES	LOCALITES	Km Partiel	Km Total	Altitude	Observation
	LE PONTET (gymnase de FARGUES		0	22 m	Départ
Rte de Carpentras - Chemin de Panisset Chemin de Seve - Chemin du Plan	SORGUES	8	8		
Chemin de Vaucrouze	BEDARRIDES	6	14		
Chemin de Causan - Rte de Courthézon	COURTHESON	6	20		
Rte de la Plaine - Chemin des Abeillers Chemin des hautes Railles - Chemin d'Avignon	CAMARET	11	31		
Chemin du vieux pont- D43 - Rte de Camaret	SERIGNAN-du-COMTAT	5	36		
D172 - D11	LES FARJONS	7	43		
Chemin de Massillan - Chemin du Pan Perdu - D152	MONDRAGON	9	52		
chemin du Moulin - Rte des Îles	MORNAS	7	59		
D44 -Via Rhona	CADEROUSSE	16	75		
Via Rhona - Voie des Papes - Chemin des Confines	SORGUES	17	92		
Chemin de Panisset	LE PONTET	8	100		
Dénivelé : 520 m /  OPENRUNNER : 20462218		CLOTURE DES ARRIVEES : 17 h 30.			

REGLEMENT :

Cette randonnée respecte les règlements de la FFCT. **Tout cyclo est sensé avoir lu et approuvé le règlement.**

Chaque participant choisit librement son circuit et en assume la responsabilité.

Une autorisation parentale est exigée pour les **moins de 18 ans** (voir bulletin d'inscription).

Les participants s'engagent à respecter strictement les règles du code de la route, les autres usagers, les consignes des organisateurs

la nature et de l' environnement. Cette randonnée n'est pas une compétition, **le port du casque est obligatoire.**

Pour le VAE, votre engagement vous oblige à utiliser un vélo à assistance électrique conforme aux normes légales de fabrication en vigueur.

En cas de perte, de vol ou d'accident, la responsabilité du club USP Amicale Cyclotourisme ne saurait être engagée.

EN CAS D'URGENCE : S.O.S. 112 – SAMU 15 – POMPIERS 18 / Téléphone du responsable : 06 71 72 84 87.

